

# Annexe J

## Contrat type d'achat de pommes

Nom de l'emballleur acheteur: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du producteur vendeur: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Les quantités de pommes achetées sont les suivantes:

Variété	Type réfrigérée (en minots)	AC (en minots)		
		Court terme Déc. à janv.	Moyen terme Février, mars	Long terme Avril et plus
McIntosh				
Cortland				
Spartan				
Empire				
Paulared				
Lobo				
Gala				
Honeycrisp				
Délicieuse				
Autres, précisez :				

Le prix de vente des pommes est celui déterminé conformément à l'article 11 de la Convention en vigueur au moment du classement.

La Convention s'applique intégralement aux quantités de pommes visées par ce contrat.

Date de l'achat: \_\_\_\_\_

Nom du représentant de l'emballleur: \_\_\_\_\_  
(en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant dûment autorisé de l'emballleur

Nom du représentant du producteur : \_\_\_\_\_  
(en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant dûment autorisé du producteur